

CHAMPIGNY Pierre Le Gallais président de la clinique Ker Yonnec

" Il faut délocaliser la décharge à La Chapelle-sur-Oreuse ! "

Le dossier de l'extension de la décharge de Champigny n'en finit pas d'alimenter une polémique locale à rebondissements. La dernière prise de position date de quelques jours.

Elle concerne une douzaine de maires des communes environnantes qui souhaitent la mise en place d'une déviation (coût estimé : 500 000 euros environ.) Pour le docteur Pierre Le Gallais, le président de la clinique Ker Yonnec, dont l'établissement médical n'est situé quelques centaines de mètres à vol d'oiseau, le combat est permanent. Il dure maintenant depuis plus de 30 ans. Sûrement le plus ancien bras de fer dans le département concernant un dossier portant sur l'environnement.

Ce projet d'extension prévoit de porter la capacité de stockage de 60 000 t à 150 000 t par an générant au passage une noria supplémentaire de camions.

Des estimations font état d'un trafic d'une centaine de poids lourds par jour sur les petites routes de campagne.

Le docteur Le Gallais souligne qu'il n'y a qu'une seule solution sérieuse et efficace : "la délocalisation de la décharge à La Chapelle sur Oreuse."

Une décision qui ne serait pas une première dans le genre et dans le département, puisque fin août 2010, le préfet de l'Yonne a autorisé la délocalisation de la décharge de Monéteau à Chevilly dans le Loiret.

On notera au passage qu'il



Le projet d'extension de la décharge fait toujours débat

existe sur ce seul canton de Pont-sur-Yonne deux décharges distantes de moins de 20 kilomètres l'une de l'autre.

C'est à La Chapelle sur Oreuse que les déchets collectés par la

Communauté de Communes de Nord Yonne trouvent leur destination finale. Un paradoxe ?

De son côté la COVED, l'exploitant de la décharge de Champigny, s'est engagée à tout

mettre en oeuvre pour réduire les nuisances.

Pour le docteur Le Gallais : " Tout ça c'est du baratin destiné à gagner du temps! "

Alain CHABOTEAU